

ACCOMPAGNEMENTS ET CONSEILS EN PRÉVENTION

ACC07 – Accompagnement à l'évaluation et à la prévention des risques chimiques



Coût

Prestation comprise dans la cotisation dans la limite d'1 action de prévention primaire tous les 4 ans pour l'adhérent / Offre complémentaire sur devis au-delà



Durée

Variable



Lieu

En entreprise



Entreprises concernées

Toutes entreprises volontaires

Contexte

Omniprésents sur les lieux de travail, les produits chimiques passent parfois encore inaperçus : colles, résines, fluides, diluants, dégraissants, colorants, peintures, etc. mais sont présents dans tous les secteurs d'activité. Ils peuvent générer des effets graves et immédiats sur la santé (intoxication aiguës, asphyxie) et/ou des effets différés comme les cancers et certaines maladies chroniques. Notre cellule d'experts toxicologues et chimistes accompagne les entreprises sur l'ensemble de la démarche d'évaluation et de prévention des risques chimiques.

Objectifs

- **Repérer** les produits, les mélanges ou les procédés chimiques dangereux
- **Connaître** leurs effets et évaluer les risques
- **Mettre en œuvre** des moyens de prévention adaptés

Prérequis

Pour bénéficier d'un accompagnement à l'évaluation et à la prévention des risques chimiques, il est indispensable que l'entreprise ait formalisé ou, a minima, amorcé son document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et que le médecin du travail soutienne cette demande.

Informations : 04 92 90 95 15
Demande : prevention@ametra06.org

Exemples d'interventions possibles

- Aide à la réalisation de l'inventaire des produits chimiques avec le logiciel Quarks safety
- Aide à la réalisation de l'évaluation des risques chimiques avec le logiciel SEIRICH
- Mesures des expositions des salariés par prélèvements atmosphériques, surfaciques et biosurveillance
- Évaluation des poly-expositions
- Conseil en substitution
- Mesures et conseil en ventilation
- Conseil en protection collective et individuelle